

Accompagnement au numérique

Utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone vous semble compliqué ? Les démarches en ligne sont souvent un casse-tête pour vous ? Nous avons la solution !

Toute l'année, deux conseillères numériques organisent dans votre commune des ateliers collectifs et des sessions d'accompagnements individuels pour vous accompagner sur la prise en main de vos outils numériques.

Ces sessions sont **gratuites et accessibles à tous les habitants** du territoire Lyons Andelle. Vous êtes libre de vous rendre dans une autre commune que la vôtre pour bénéficier d'un accompagnement au numérique.

Ateliers collectifs et accompagnement individuel, quelle différence ?

Les ateliers collectifs ont lieu en petit groupe sur une thématique préalablement définie. Après chaque session, les conseillères numériques proposent un accompagnement individuel pour vous aider dans vos différentes démarches personnelles. Contrairement aux ateliers collectifs, ces permanences sont sans réservations.

Aides proposées :

- Utiliser un smartphone, un ordinateur, une tablette
- Envoyer et recevoir des e-mails
- Naviguer sur internet
- Réaliser mes démarches en ligne et prendre en main l'outil numérique
- Trouver un emploi / une formation sur internet
- Échanger avec mes proches

Planning des conseillers numériques par commune

Amfreville-les-Champs

- Ateliers collectifs de 15h à 16h
- Accompagnement individuel de 16h à 17h
- À la mairie
- Les mardis 11 février, 11 mars et 8 avril

Bacqueville

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les mardis 7 et 21 janvier, 18 février, 4 et 18 mars, 1er et 15 avril

Beauficel-en-Lyons

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la salle des fêtes
- Les mardis 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril

Bosquentin

Aucune permanence n'est prévue sur votre commune. Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix pour participer aux ateliers numériques.

Bourg-Beaudouin

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les mardis 7 et 21 janvier, 18 février, 4 et 18 mars, 1er avril

Charleval

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- A la Ressource'IT

Douville-sur-Andelle

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les jeudis 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril

Fleury-la-Forêt

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- Salle des fêtes
- Les mercredis 8 et 22 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril

Fleury-sur-Andelle

Aucune permanence n'est prévue sur votre commune. Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix pour participer aux ateliers numériques.

Flipou

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les jeudis 16 janvier, 20 février, 20 mars et 17 avril

Houville-en-Vexin

- Ateliers collectifs de 14h30 à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les jeudis 9 et 23 janvier et 13 février, 27 mars, 10 avril

Les Hogues

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les mercredis 15 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 2 avril

Le Tronquay

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- Salle polyvalente
- Les mercredis 8 et 22 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril

Letteguives

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les jeudis 9 janvier, 13 février, 13 mars et 10 avril

Lilly

Aucune permanence n'est prévue sur votre commune. Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix pour participer aux ateliers numériques.

Lisors

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les mercredis 5 mars et 2 avril

Lorleau

Aucune permanence n'est prévue sur votre commune. Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix pour participer aux ateliers numériques.

Lyons-la-Forêt

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- Salle polyvalente
- Les lundis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 14 avril

Ménesqueville

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les lundis 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars, 7 avril

Perriers-sur-Andelle

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- Salle polyvalente
- Les vendredis 3 et 17 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 avril

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- Salle polyvalente
- Les vendredis 3, 10, 17 et 24 janvier, 7, 14, 21 et 28 février, 7, 14, 21 et 28 mars, 4, 11 et 25 avril

Perruel

- Ateliers collectifs de 14h30 à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les mardis 7 et 21 janvier, 18 février, 04 et 18 mars, 1er avril

Pont-Saint-Pierre

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie
- Les jeudis 2 et 16 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 avril

Radepont

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les lundis 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 28 avril

Renneville

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la mairie

- Les mardis 11 février, 11 mars et 8 avril

Romilly-sur-Andelle

- Ateliers collectifs de 9h30 à 11h
- Accompagnement individuel de 11h à 11h45
- À la médiathèque Jacques Prevert
- Les vendredis 10 et 24 janvier, 14 et 28 février, 14 et 28 mars et 11 avril

Rosay-sur-Lieure

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les lundis 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars, 7 avril

Touffreville

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les lundis 13 janvier, 10 février et 14 avril

Val d'Orger

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30
- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les lundis 20 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars, 7 avril

Vandrimare

Aucune permanence n'est prévue sur votre commune. Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix pour participer aux ateliers numériques.

Vascœuil

- Ateliers collectifs de 14h à 15h30

- Accompagnement individuel de 15h30 à 16h15
- À la mairie
- Les mardis 28 janvier, 25 février, 25 mars et 22 avril
- Les jeudis 16 janvier, 20 février et 20 mars

Pour plus d'informations ou pour réserver un créneau, contactez les conseillères numériques du territoire Lyons Andelle.

Contact

Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier - 15 rue Martin Liesse - BP 20 - 27380 Charleval
[02 32 49 61 27](tel:0232496127) [Contacter par mail](#)